

UN PROJET EN AGRICULTURE BIO?

LES CHAMBRES D'AGRICULTURE
VOUS ACCOMPAGNENT

AMÉLIORER LES RÉSULTATS DES EXPLOITATIONS BIO | PROJETS DE CONVERSION BIO |



UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE POUR VOTRE PROJET

LES CHAMBRES D'AGRICULTURE VOUS PROPOSENT* :

VOUS AVEZ UN PROJET DE CONVERSION BIO DE VOTRE EXPLOITATION

RENCONTRE INFO BIO

Premières informations sur la réglementation, le passage en bio et les aides.

ÉTUDE DE FAISABILITÉ D'UNE CONVERSION BIO

État des lieux de vos pratiques et identification des changements à mettre en œuvre pour passer en bio, indicateurs économiques essentiels, atouts et contraintes de l'exploitation par rapport au projet.

ÉTUDE DE PROJET DE CONVERSION BIO

En plus du contenu de l'étude de faisabilité, réalisation d'une étude économique analysant les conséquences du passage en bio de l'exploitation et proposition de 1 ou 2 scénarios possibles.

VOUS ÊTES EN CONVERSION OU EN BIO

SUIVI DE CONVERSION BIO

Accompagnement personnalisé par un conseiller en fonction de vos besoins, pour vous aider à optimiser vos pratiques, sur le plan technique et/ou économique.

APPUI INDIVIDUEL PRODUCTEURS BIO

Accompagnement personnalisé par un conseiller en fonction de vos besoins, pour vous aider à optimiser vos pratiques, sur le plan technique et/ou économique.

ACCOMPAGNEMENT DE GROUPES, FORMATIONS

Pour avancer collectivement sur des problématiques communes, avec l'appui d'un conseiller.



COMMENT FAIRE
POUR PASSER EN BIO ?

MES PRATIQUES
SONT-ELLES COMPATIBLES
AVEC L'AGRICULTURE
BIOLOGIQUE ?

QUELS SERAIENT
MES RÉSULTATS EN BIO ?

QUELS CHANGEMENTS
SUR L'ORGANISATION
DU TRAVAIL ?

COMMENT AMÉLIORER
LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES
DE MON EXPLOITATION ?

QUELLES AIDES EXISTENT
LORS DE LA CONVERSION BIO
ET EST-CE QUE J'Y AI DROIT ?

QUELS INVESTISSEMENTS
RÉALISER SI JE PASSE EN BIO ?

COMBIEN DE TEMPS FAUT-IL
POUR ÊTRE EN BIO ?

EST-CE QUE JE DOIS
PASSER EN BIO
TOUTE MON EXPLOITATION ?

* Prestations proposées avec le soutien financier de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Certains accompagnements ne sont pas disponibles dans tous les départements : contactez votre conseiller pour connaître les modalités.

VOUS ÊTES INTÉRESSÉ(E) ?

**CONTACTEZ
LE POINT ACCUEIL BIO
DE VOTRE DÉPARTEMENT :**

Chambre d'agriculture de l'Ain

Claire BAGUET

claire.baguet@ain.chambagri.fr

Tél. 04 74 45 47 10

Chambre d'agriculture de l'Allier

Anne-Laure REVERDY

alreverdy@allier.chambagri.fr

Tél. 04 70 48 42 42

Chambre d'agriculture de l'Ardèche

Renaud PRADON

renaud.pradon@ardeche.chambagri.fr

Tél. 04 75 20 28 00

Chambre d'agriculture du Cantal

Lise FABRIES

lise.fabries@cantal.chambagri.fr

Tél. 04 71 45 55 74

Chambre d'agriculture de la Drôme

Christel NAYET

christel.nayet@drome.chambagri.fr

Tél. 04 27 46 47 06

Chambre d'agriculture de l'Isère

Olwen THIBAUD

olwen.thibaud@isere.chambagri.fr

Tél. 04 76 20 67 89

Chambre d'agriculture de la Loire

Jean-Pierre MONIER

jean-pierre.monier@loire.chambagri.fr

Tél. 04 77 91 43 04

Chambre d'agriculture de Haute-Loire

Régine TENDILLE

rtendille@haute-loire.chambagri.fr

Tél. 04 71 07 21 08

Chambre d'agriculture du Rhône

Fabrice VERDEJO

fabrice.verdejo@rhone.chambagri.fr

Tél. 04 72 31 59 89

Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme

Marie-Claire PAILLEUX

m-c.pailleux@puy-de-dome.chambagri.fr

Tél. 04 73 44 45 46

Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc

Marie-Jo DUMAS

mariejo.dumas@smb.chambagri.fr

Tél. 04 79 62 86 98

Olivier DURANT

Responsable projet bio régional

olivier.durant@drome.chambagri.fr

Tél. 04 75 82 40 11

Renaud PRADON

Coordinateur technique régional

renaud.pradon@ardeche.chambagri.fr

Tél. 04 75 20 28 00